

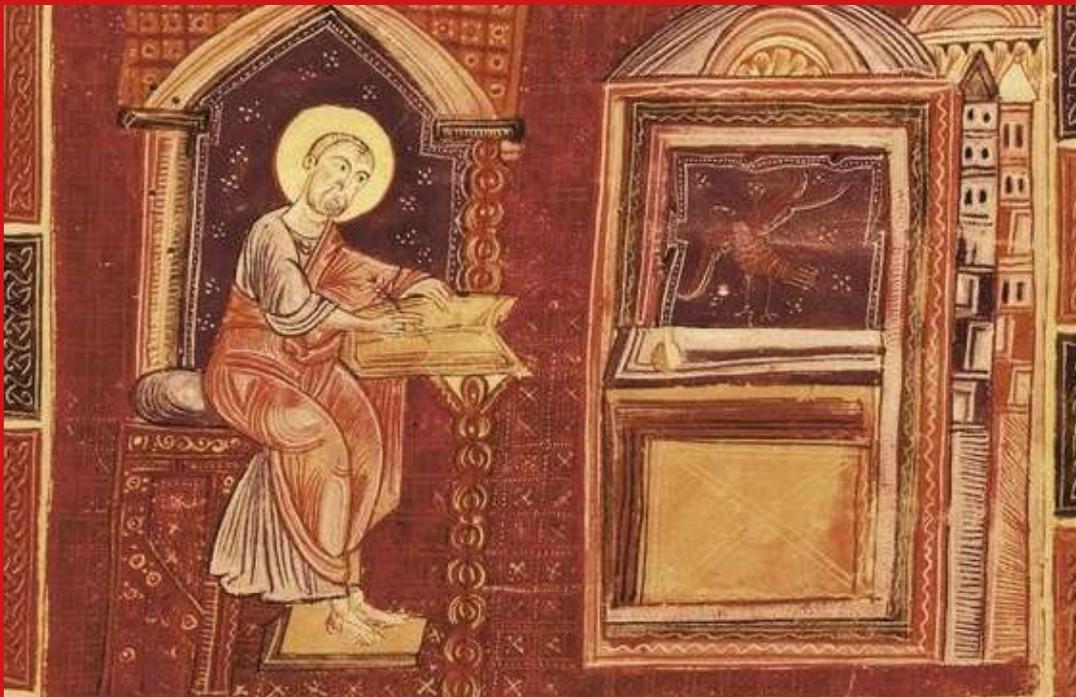
UNIVERSIDAD DE MURCIA
ÁREA DE HISTORIA ANTIGUA

ANTIGÜEDAD Y CRISTIANISMO

MONOGRAFÍAS HISTÓRICAS SOBRE LA ANTIGÜEDAD TARDÍA

Serie dirigida por el Dr. D. Rafael González Fernández

XXXI-XXXII



Civitas y cives en San Agustín.

La construcción de la Iglesia como Estado:

Fundamentos de orden constitucional

JULIO CÉSAR MUÑIZ PÉREZ

2014-2015 (Ed. 2019)

UNIVERSIDAD DE MURCIA
ÁREA DE HISTORIA ANTIGUA

ANTIGÜEDAD Y CRISTIANISMO
MONOGRAFÍAS HISTÓRICAS SOBRE LA ANTIGÜEDAD TARDÍA
Serie dirigida por el Dr. D. Rafael González Fernández

XXXI-XXXII

Civitas y cives en San Agustín.
La construcción de la Iglesia como Estado:
Fundamentos de orden constitucional

JULIO CÉSAR MUÑIZ PÉREZ

2014-2015 (Ed. 2019)

REVISTA ANTIGÜEDAD Y CRISTIANISMO

Nº 31-32

AÑO 2014-2015

La revista Antigüedad y Cristianismo es una revista científica, internacionalmente respetada, especializada en la Antigüedad Tardía y publicada anualmente por la Universidad de Murcia. Fundada en 1984 por el catedrático Antonino González Blanco, a lo largo de sus años de existencia ha evitado los trabajos de síntesis o meramente descriptivos y ha acogido una amplia diversidad de monografías, artículos, noticias y contribuciones siempre originales en todos los campos de la Tardoantigüedad (cultura material, fuentes literarias, mentalidad, historiografía, repertorio de novedades y crítica de libros). Esta dimensión de amplio espectro no implica, llegado el caso, una desatención de las investigaciones en zonas geográficas concretas abordando aspectos históricos en su manifestación regional, con la misma exigencia de hacer aportaciones en temas originales y no reelaboraciones o síntesis. Esta revista está abierta a todos los planteamientos y orientaciones metodológicas que superen el estricto examen del consejo de redacción, pero a la vez se puede plantear un tema central de discusión o incluso monografías que sirva de marco conceptual y temático a los originales. El rasgo distintivo de la línea editorial de esta revista es su búsqueda de aportaciones originales, claras, de carácter inédito, que vayan a hacer una aportación nueva, profesional y metodológicamente solvente, que sea significativa en el ámbito de los estudios de la Tardoantigüedad. La veracidad y honestidad son las señas de identidad más apreciadas para la revista Antigüedad y Cristianismo.

Departamento de Prehistoria, Arqueología, Historia Antigua, Historia Medieval y CC.TT.HH.
Área de Historia Antigua
Universidad de Murcia

DIRECTOR: Rafael González Fernández (Universidad de Murcia)
SECRETARIO: José Antonio Molina Gómez (Universidad de Murcia)

CONSEJO DE REDACCIÓN: María Victoria Escribano Paño (Universidad de Zaragoza), Santiago Fernández Ardanaz (Universidad Miguel Hernández, Elche), Antonino González Blanco (Universidad de Murcia), Sonia Gutiérrez Lloret (Universidad de Alicante), Jorge López Quiroga (Universidad Autónoma de Madrid), Gonzalo Matilla Séiquer (Universidad de Murcia), Helena Jiménez Vialas (Universidad de Murcia), José Javier Martínez García (CEPOAT-Universidad de Murcia), Artemio M. Martínez Tejera (Institut de Recerca Històrica, Universitat de Girona), Margarita Vallejo Girvés (Universidad de Alcalá), Isabel Velázquez Soriano (Universidad Complutense), Gisela Ripoll López (Universidad de Barcelona).

COMITE CIENTÍFICO: Juan Manuel Abascal Palazón (Universidad de Alicante), Alejandro Andrés Bancalari Molina, (Universidad de Concepción, Chile), Pedro Barceló (Universität Potsdam), Francisco Javier Fernández Nieto (Universidad de Valencia), Juan José Ferrer Maestro (Universidad Jaime I), Pietro Militello (Universidad de Catania), José Carlos Miralles Maldonado (Universidad de Murcia), Iwona Mtrzewsky-Pianetti (Universidad de Varsovia), Juan Carlos Olivares Pedreño (Universidad de Alicante), Isabel Rodá de Llanza (Instituto Catalán de Arqueología Clásica), Klaus Rosen (Universität Bonn), Sabine Schrek (Universität Bonn), Juan Pablo Vita Barra (Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Zaragoza).

La correspondencia de carácter científico habrá de dirigirse al Secretario de la revista (Facultad de Letras, Campus de la Merced, 30001, Murcia).

Los pedidos e intercambios, al Servicio de Publicaciones de la Universidad de Murcia, c/ Actor Isidoro Máiquez, 9, 30007, Murcia.

Correo electrónico de la revista: rafaelg@um.es

URL: <http://www.um.es/cepoat/antiguedadycristianismo>

Portada: S. Agustín en su escritorio junto al águila de S. Juan Evangelista.

I.S.S.N.: 0214-7165

Depósito Legal: MU-416-1988

Fotocomposición: CEPOAT

Maquetación: Lucía García Carreras y José Javier Martínez García

ÍNDICE:

Introducción	7
1.- Vida y Obra de San Agustín	11
2.- La ciudad de Dios	27
3.- Los conceptos jurídicos en la Ciudad de Dios	43
4.- Civitas/societas	47
5.- Populus	65
5.1.- El concepto Populus	65
5.2.- Comparación de populus, civitas y regnum	70
6.-Natio/gens/plebs	81
6.1.- Natio	81
6.2.- Gens	82
6.3.- Plebs	85
7.- Regnum	87
8.- Imperium	99
8.1.- El concepto de Imperium	99
9.- El concepto Res publica	111
10.- Civitas	125
10.1.- Introducción y conceptos	125
10.2.-Civitas terrena	134
10.3.-Civitas dei	149
11.- Ecclesia	181
Reflexiones finales	185
Bibliografía	201

NOTICIARIO ARQUEOLÓGICO

Hallazgo de un denario merovingio inédito de Marsella en la ciudad de Tarragona 211

NOTICIARIO CIENTÍFICO

La piscina de Bethesda en Jerusalén, lugar de sanación 223

Inscripción paleocristiana de Águilas (Murcia) en un informe del Conde de Lumiares 235

Las ideas del banquete en los ambientes judíos de Palestina y la diáspora 275

Rome Chretienne, vue dans le martyre ou temoignage de S. Genies D'Arles (250 ap. JC) 299

LOS FORJADORES DE LA HISTORIA

Los forjadores de la Antigüedad Tardía: El padre Orlandis y su contribución a la historia visigoda 325

RECENSIONES

Peter Heather (2013): La restauración de Roma. Bárbaros, papas y pretendientes al trono 339

Dell'Elicine, Eleonora (2013): en el principio fue el verbo. Políticos del signo y estrategias del poder eclesiástico en el reino visigodo de Toledo (589-711) 345

Redescubrimiento y revalorización del Código Teodosiano: A propósito de E. Doveve 349

ROME CHRETIENNE, VUE DANS LE MARTYRE OU TEMOIGNAGE DE S. GENIES D'ARLES (250 AP. JC)

Henry Barthes

President Société Archéologique, Scientifique et Littéraire Beziers

Communication présentée le 20 novembre 2005 dans l'église paroissiale de Saint Geniès de Fontédit, en conclusion des conférences et manifestations organisées par l'Office de Tourisme des Pech et du Murvielmois sur le thème: *Les traces de Rome*.

ARGUMENT.

Nous allons clore la série de manifestations consacrées aux *traces* de Rome dans les villages de l'Office de Tourisme des Pech et du Murvielmois. Cette rencontre sera à la fois la contribution de Saint Geniès de Fontédit, et l'évocation de l'union de Rome et du christianisme. Elevons le sujet au-dessus de nos terroirs. Cette union a donné à l'Evangile le cadre et les conditions de sa diffusion, universelle et durable. Elle a donné à Rome l'ouverture vers le spirituel. Un spirituel qui n'était plus le numen vague et fuyant, ou la ténébreuse *théurgie* du néo-platonisme finissant, mais la personne même de Jésus-Christ, mort, ressuscité et continué. Cette union a donné à Rome l'occasion d'une durée considérable, et la fécondité prodigieuse dont nous sommes l'une des générations.

Proposons-nous de pénétrer dans Rome chrétienne, et prenons pour guide et compagnon le personnage dont notre village porte le nom : saint Génies d'Arles, *Genesius aerlatensis*.

I. SITUATION RELIGIEUSE DE ROME.

A. La religion romaine.

La religion romaine n'a ni révélation, ni livres sacrés, ni sacerdoces unifiés. Comme le grec, le romain honore et reconnaît des dieux. Des figures divines, personnifiées, hiérarchisées, parfois antagonistes. Certains les présentent comme des parties d'une seule divinité englobante et vague. D'autres comme des puissances indépendantes. Cette communauté de divinités est susceptible de se contracter ou de s'élargir. L'adoption des dieux étrangers est facile, l'assimilation des dieux romains et des dieux étrangers est aisée. La personnalité d'un dieu peut se disperser en figures différenciées¹. Un observateur averti du paganisme romain, s. Augustin, souligne que ses contemporains étaient incapables d'imaginer l'unicité et l'universalité de Dieu :

1 Jean Bayet, *Croyances et rites dans la Rome Antique*, Payot, Paris, 1971, 384 p. et du même *Histoire politique*

Que perdraient-ils s'ils acceptaient par un sage raccourci, de vénérer un seul Dieu ?²

On imagine la réponse des païens, telle que Cicéron la donne brièvement :

Si Deus unus est, quae esse beata solitudo queat ?

Si Dieu est un, quel bonheur peut-il trouver dans la solitude ?³

Un monde, ou plutôt un abîme sépare les deux conceptions. Pourtant à partir du règne d'Auguste une évolution se dessine dans la religion romaine. Les notions de ces théologies complexes et les enchevêtrements des cultes conduisaient à un relativisme et une dégénérescence religieuses. Auguste ordonne une restauration des cultes et une recherche archaïsante du *mos majorum*, la pratique des *Anciens*⁴. En même temps il se charge des magistratures anciennes, devenant le Princeps sans détruire expressément la République, et il cumule sur sa personne les sacerdoces majeurs, les flaminats ou pontificats anciens, souvent vacants depuis longtemps. L'homme antique considérant le pouvoir, l'imperium, comme quasi-sacré, et sans exercice comme un acte sacré ou quasi-divin, le magistrat, l'agent suprême du pouvoir était θεῖος ἀνὴρ, *theios aner*, l'homme divinisé. Auguste canalise cette tendance et crée autour de sa personne puis autour de sa famille un culte quasi-patriotique qui cristallise autour de lui une foi plus vraie et une participation religieuse plus intense que le culte des divinités⁵.

Après Auguste la religion romaine prend un tour plus cosmique. L'arrivée de cultes orientaux, aux symbolismes plus prenants que les anciennes divinités et leurs sacrifices, l'introduction de cultes à mystères créent une espèce d'espérance spirituelle, un certain besoin de salut, le recherche d'une révélation⁶. On pressent alors un désir de concentrer les vertus divines en un seul Dieu.

Enfin le judaïsme, présent partout dans le monde romain exerçait une certaine influence. Le nombre de *craignant-Dieu* d'origine romaine n'était pas négligeable, de même que le nombre de citoyens romains pratiquant le judaïsme. Les Écritures semblent connues des romains cultivés⁷. Leur texte était disponible en grec par La Septante⁸, et les exégèses selon les schémas platoniciens de Philon d'Alexandrie ne semblaient pas inconnues, et pouvaient constituer des liens subtils⁹.

et *psychologique de la religion romaine*, Payot, Paris, 1957, 334 p. John Scheid, *Quand faire c'est croire*, Aubier, Paris, 2005, 348p.

2 S. Augustin, *De Civitate Dei*, VIII, 156.

3 Cité par Lactance in *Institutions divines*, I, 7, 4.

4 Bayet, *Histoire politique et psychologique* op.cit. p. 176.

5 Bayet, op.cit. *L'inflexion augustéenne*. p. 169 et suiv.

6 Robert Turcan, *Les cultes orientaux dans le monde romain*, Les Belles Lettres, Paris, 1992, 397 p.

7 Giancarlo Rinaldi, *La Bibbia dei pagani*, Centro Editoriale Dehoniano, Bologna, 1998, 2 vol.

8 Marguerite Harl, Gilles Dorival, Olivier Munnich, *La Bible grecque des Septante, du judaïsme hellénistique au christianisme ancien*. Le Cerf, Paris, 1988, 368 p.

9 La place de Philon d'Alexandrie dans la pensée de son temps fait l'objet de beaucoup d'études, mais reste peu assumée. Emile Bréhier, *Les idées philosophiques et religieuses de Philon d'Alexandrie*. Vrin, Paris, 1950, 336 p

B. La Philosophie.

A l'avènement d'Auguste la pensée la plus répandue à Rome était la philosophie stoïcienne. Créée sous un portique (*Stoa*) Athènes, par Zénon de Cittium, né en 332 av. JC, la doctrine stoïcienne créait une conception religieuse : le souffle divin pénètre l'Univers, une conception scientifique : le monde ou cosmos est un ordre régulier, et une conception morale : vivre de façon cohérente avec la nature et la raison qui ne font qu'un. Il convient de diriger sa vie conformément à la Nature. La doctrine stoïcienne a été illustrée à Athènes et en Grèce par Cléanthe, Chrisippe et Posidonios, et à Rome essentiellement par Cicéron (106-46 av. JC). La doctrine évolue à Rome vers un stoïcisme impérial, avec, essentiellement Sénèque (le primat de l'écrit), Epictète (le primat de l'oral) et Marc-Aurèle (le primat de la conscience). Les thèmes et les images stoïciens pénètrent durablement la conscience des romains¹⁰.

La pensée évolue sous l'Empire: la Sagesse repose sur une grâce, et la Vérité sur une révélation. C'est alors que s'opère un retour à la logique et à la métaphysique d'Aristote avec Alexandre d'Aphrodise. Le scepticisme remet en cause avec Sextus Empiricus la philosophie elle-même¹¹.

Un profond renouveau de la pensée s'opère avec Plotin, né vers 205 ap. JC en Egypte, qui se fixe à Rome après un voyage en Orient. Il a été à Alexandrie l'élève d'Ammonios Sakkas –dont on dit qu'il avait été brahmane en Inde– et le condisciple d'Origène. Plotin renouvelle l'enseignement de Platon sans négliger les acquis de l'aristotélisme, du stoïcisme et de divers gnosticismes, son enseignement est contenu dans les *Ennéades*. Plotin est le créateur du néo-platonisme qui sera développé après lui par Porphyre, Jamblique, Syrianos, Proclus et Damascius le dernier scholarque d'Athènes, qui après la fermeture de l'Ecole philosophique par Justinien en 529, se réfugie en Egypte¹².

En même temps que la philosophie néo-platonicienne évolue vers une pseudo-magie théurgique, la religion se revêt d'un sens cosmique et un syncrétisme généralisé de plus en plus diffus¹³.

C. La prédication du Christianisme.

Le monothéisme juif sourcilleux et exclusif n'était pas inconnu des romains. La diaspora juive était présente à Rome et dans les principales villes de l'Empire. En Palestine, depuis l'alliance avec les Macchabées, Rome intervenait, par réduction de la Judée en Province, par soutien au royaume iduméen¹⁴. L'armée romaine y était appelée. Les centurions craignant-Dieu ne sont pas absents des évangiles. Flavius Josèphe raconte l'entrée du général Pompée, tremblant et épée en mains, dans le Saint des Saints, ayant vu les objets sacrés : *Sa piété l'empêcha d'y vouloir toucher, et il ne fit rien en cette occasion qui ne fût digne de sa vertu*¹⁵...

10 Emile Bréhier, Pierre -Maxime Schull, *Les stoïciens*, Galimard, la Pléiade, 1962, 1436 p.

11 Wilfried Kühn *Quel savoir après le scepticisme ? Plotin et ses prédécesseurs sur la connaissance de soi*. Vrin, Paris, 2009, 471 p.

12 *Histoire de la Philosophie*, in *Encyclopédie de la Pléiade*, t. I, 886-935.

13 Ces faits et l'étude de la pensée de l'Antiquité tardive ont été traités par le P. Festugière dans son ouvrage capital : *La révélation d'Hermès Trismégiste*, Gabalda, Paris, 3 vol. 1950 et suiv.

14 Mireille Hadas-Lebel, *Rome, la Judée et les Juifs*, Picard, Paris, 2009, 231

15 Flavius Josèphe, *Histoire ancienne des Juifs*, livre XIV ch. VIII.

La doctrine du Christ est l'accomplissement de la Loi et des Prophètes¹⁶. Un accomplissement qui enrichit considérablement la révélation hébraïque. Peu à peu se fixe et se définit la doctrine des Chrétiens: Le Dieu unique, créateur et législateur est Trinité, Père, Fils et Saint Esprit. Le Fils s'est incarné et devenu homme en naissant de la vierge Marie. Il a prêché le Royaume des Cieux, et s'est donné lui-même jusqu'à la mort sur la Croix, rachetant par la Rédemption l'homme de la faute originelle d'Adam. Il a ainsi donné le seul et véritable salut. Ressuscité dans son corps et élevé à Gloire céleste, il préfigure l'éclat de la béatitude promise aux croyants au moment de son Retour ou Parousie.

Cette doctrine, selon les propres paroles du Christ promettait les disciples à devenir des signes de contradiction, et à rencontrer l'incompréhension, voire la haine. S. Paul, le premier théologien du christianisme, souligne que la Rédemption par la Croix, point central de la doctrine était scandale pour les juifs et folie pour les païens¹⁷. De fait, les premiers chrétiens seront poursuivis par les juifs qui lapident Etienne, le premier martyr, et par les romains qui, entre autres, mettront à mort s. Paul et s. Pierre à Rome.

D. A Rome.

Dès la première génération des apôtres, la foi chrétienne a été prêchée à Rome, s. Paul y est emmené captif mais prêche, s. Pierre vient et s'y installe, non sans l'épisode de la fuite sur la *via appia* (*Domine quo vadis ?...*). La première communauté est d'origine juive et de langue grecque, c'est un judéo-christianisme, qui précède de peu une communauté autochtone romaine et, plus tardivement, de langue latine¹⁸.

II. CONFLITS ET PERSECUTIONS.

Les groupes de chrétiens mélangés d'abord aux juifs ou issus de leurs rangs, pouvaient bénéficier des exemptions, privilèges et considérations dont les juifs de la diaspora bénéficiaient à Rome et dans l'Empire. Juifs souvent remuants et imprudents, en proie à la surveillance sourcilieuse des autorités, ou même menacés directement. Caligula s'en prend aux juifs et Philon lui-même vient à Rome plaider leur cause dans une périlleuse ambassade, dont l'assassinat du tyran le délivrera providentiellement. Le pouvoir ne distingue pas nettement d'abord les chrétiens des juifs, les intellectuels romains ne se font pas des chrétiens une idée précise et colportent à leur sujet des préjugés tenaces.

A. Les premières mesures répressives, Néron.

Les romains suspectèrent Néron d'avoir lui-même ordonné le grand incendie de Rome en juillet 64. Afin de détourner le courant hostile, l'empereur rejeta la faute sur les chrétiens, aux dires de Tacite : *...hommes abhorrés pour leurs infamies et convaincus de la haine du genre humain*¹⁹. On pense aussi que les juifs de Rome saisirent l'occasion pour se défaire de ces gêneurs grâce au pouvoir. Les premiers chrétiens morts pour leur foi furent victimes des juifs,

16 J. Laporte, *La Bible et les origines chrétiennes*. Le Cers, Paris, 1996, 523 p.

17 Claude Tresmontant, *Introduction à la théologie chrétienne*, Le Seuil, Paris, 1974, 694 p.

18 Jean Danielou, *Les origines du Christianisme latin*. Desclee-Le Cerf, Paris, 1978., 391p.

19 Tacite, *Annales* XV, 44.

comme s. Etienne, s. Jacques et autres. Introduits dans la Cour par la favorite de l'empereur, Poppée, il semble que leur vindicte ait agi sur Néron. Celui-ci fit rechercher d'abord les possibles incendiaires, mais bientôt les seuls chrétiens furent pourchassés, et condamnés. Parmi les victimes fut d'abord s. Pierre, puis peu après s. Paul²⁰.

B. La première législation contre les chrétiens : Trajan (98-117).

Pline le Jeune, gouverneur de Bythinie, écrit à l'Empereur sur la conduite à tenir à l'égard des chrétiens, et il demande des précisions d'ordre administratif : *...nomen ipsum etiamsi flagitiis careat, an flagitia cohaerentia nomini puniatur?* Est-ce le seul nom (de chrétiens) que l'on punit contre eux ? ou sont-ce les crimes attachés à ce nom ?²¹. Il a étudié sommairement les accusations et le culte dont il donne une description approximative, dans lesquels il voit *superstitionem pravam et immodicam*, Une superstition mauvaise et excessive.

La réponse de Trajan est juridique :

- *Neque enim in universum aliquid vero et quasi certam formam habeat constitui potest:*

Il n'est pas possible d'établir une forme certaine et générale dans cette sorte d'affaire.

- *Conquirendi non sunt*, Il ne faut pas les rechercher.

- *Si deferantur et arguantur, puniendi sunt*, s'ils sont accusés et convaincus, il faut les punir.

- *sine auctore vero propositi libelli, nullo crimine locum habere debant*, dans ce genre de crime on ne doit recevoir de dénonciations qui ne soient souscrites de personnes²².

Pas de poursuite générale, pas de perquisition ou d'enquête, pas de dénonciations anonymes et sans contrôle strict.

L'origine juridique de cette législation pourrait être la loi républicaine de *superstitio illicita*. L'idée directrice qui explique la transformation en maxime d'Etat d'un expédient de Néron affolé ou dirigée par Poppée sa favorite, est que le christianisme, rigoureusement monothéiste et dont le dieu n'admettait pas de partage ni avec les anciennes divinités ni avec le monde, ne pouvait se concilier avec les fondements mêmes de l'Etat romain, étroitement associés à un ensemble de traditions religieuses et d'habitudes de vie incompatibles avec la foi nouvelle. Le seul fait que les chrétiens n'admettaient pas les dieux de Rome, même avant le jour où l'adoration de la statue de l'Empereur leur serait imposée, les désignait comme rebelles ou au moins suspects de rébellion.

Les juifs avaient en théorie une position religieuse analogue. Mais avant la ruine de l'an 70 ils formaient une Nation cliente de Rome, qui avait ses privilèges et ses immunités. Les chrétiens ne formaient pas un corps ni une nation, mais une société religieuse dispersée et composite et ne pouvait bénéficier d'une faveur comparable. L'incendie de Rome en l'an 64 et l'attitude de Néron ont posé le principe juridique durable de la prohibition du christianisme. Un principe dont les empereurs dignes de leur rôle tempèrent les effets. Hadrien, Antonin, Marc Aurèle avaient pour les chrétiens plus de mépris que de haine, ils maintinrent le principe mais adoucirent parfois son application.

20 J. Lebreton, J.Zeller, *L'Eglise primitive*, in Fliche et Martin, *Histoire de l'Eglise*, tome I, Bloud et Gay, Paris, 1941, 289 et suiv.

21 Pline le Jeune, *Lettres*, X, 97.

22 Ibid° lettre 98.

L'attitude des romains face aux chrétiens est celle d'une hostilité passive, empreinte de préjugés profonds et tenaces. L'évolution sera lente. Les débats d'idées des Apologistes, l'observation de la constance pendant les supplices infligés aux chrétiens, la diffusion de la doctrine dans la masse oeuvrèrent lentement. La situation changera au cours du IIIe siècle. Le christianisme, de mieux en mieux connu, apportera une réponse sûre aux aspirations de l'inquiétude humaine que ne comblait plus la religion archaïque, et qu'égarèrent les rêveries cosmologiques et théurgiques des néo-platoniciens²³.

C. La réponse chrétienne à la prohibition du christianisme.

1. L'effacement volontaire.

La minorité en proie à l'hostilité menaçante se referme et efface ses traces par précaution. C'est l'âge dit *des Catacombes*. Le culte se célèbre dans les maisons, dans les cimetières protégés par le statut de *res divini juris*. Le danger dénonciation, la crainte d'une comparution devant le juge sont humaines. Mais certains chrétiens ardents sont sensibles à l'injustice et rebelles. Les évêques et l'autorité de l'Eglise s'opposent à ce qu'on aille volontairement au-devant de l'Autorité par des actes provocateurs susceptibles d'accroître fâcheusement les préventions officielles. D'où le désir et la nécessité de ne pas s'afficher de manière provocante²⁴.

2. Attitudes en cas de comparution.

-Une position lâche : L'abjuration, le reniement sous l'effet de la promesse de promotion, ou de la peur, de la menace, voire de la torture ou de la mort. Nombreux sans doute furent les poltrons ou les faibles, les *lapsi*, ceux qui sont tombés, qui ont renié, et dont la réconciliation ultérieure avec la communauté chrétienne a posé des problèmes lourds.

-Une position de prudence : L'Evangile lui-même conseille : *si l'on vous chasse d'une ville fuyez dans une autre*. Les Actes apocryphes évoquent la scène fameuse dans laquelle s. Pierre fuyant la persécution et quittant Rome rencontre le Christ sur la *via appia* et lui demande : *Domine quo vadis?* Seigneur où allez-vous ? Et le Christ répondant qu'il va à Rome pour y être à nouveau crucifié, s. Pierre comprend que le moment de sa confession est venu²⁵.

S. Cyprien, évêque de Carthage, avant d'être arrêté et condamné s'était retiré lui aussi à l'écart pour assumer son rôle de chef et de soutien. S. Clément d'Alexandrie blâme ceux des chrétiens qui se précipitent d'eux-mêmes au-devant du persécuteur. Lui-même quitte Alexandrie pour se mettre à l'abri et poursuivre son œuvre.

-Une attitude de courage : Ne pas rechercher l'affrontement, mais faire face jusqu'au bout si l'on y est contraint. C'est à ce degré que se place la notion de martyr c'est-à-dire de témoignage.

3. Le martyr.

Celui qui est poursuivi comme chrétien répond en cette qualité, de sa foi et de son appartenance au Christ. Il témoigne de son attachement, selon la précepte donné par le Christ:

23 Lebreton-Zeller p.cit. p. 296 et suiv.l

24 Ibid. p. 410 et suiv.

25 Lors des entrées solennelles des évêques de Béziers dans leur ville, on conduisait le prélat dans une petite chapelle latérale de la cathédrale S. Nazaire-S. Celse, et l'Archidiacre lui lisait le passage des Actes apocryphes relatant la fuite de s. Pierre. On donna à cette chapelle le nom de *Chapelle du Domine quo vadis ?*

*Je vous le dis, qui se déclarera publiquement pour moi devant les hommes, le Fils de l'Homme se déclarera aussi pour lui devant les Anges de Dieu. Mais celui qui me reniera devant les hommes sera aussi renié devant les anges de Dieu*²⁶.

Le texte latin dans la Vulgate dit : *omnis quicumque confessus fuerit me. Et ailleurs en s. Marc : On vous traduira devant les gouverneurs et les tribunaux...vous comparaitrez devant les gouverneurs et les rois pour rendre témoignage devant eux*²⁷. En latin *stabitur propter me in testimonium illis*, en grec : Le mot central de toute la présente communication vient d'être donné : μαρτύριον, latin *testimonium*, français : témoignage.

μαρτύριον est dérivé de μαρτυρῶ, témoin oculaire, témoin attestant devant la justice²⁸, et dans le grec chrétien ce mot a pris le sens spécifique de témoin de la Vérité par le sacrifice de sa vie, par une fin violente ou sanglante²⁹.

Le martyr, est lié à un acte juridique à une condamnation pour raison religieuse et pour crime de foi, ou selon le droit romain de *superstitio illicita*. On relève trois éléments constitutifs du martyr :

a. Un acte ritualisé associé à une affirmation de pure essence devient l'action centrale, pour le chrétien c'est la proclamation de l'essence du moi : Je suis chrétien.

b. L'accomplissement jusqu'à la mort d'un mandat religieux, et non seulement la préférence d'une mort violente à la défaillance personnelle. Pour les chrétiens c'est l'imitation la plus parfaite du Christ.

c. Le sacrifice de la vie consenti par amour. Non point comme pour les stoïciens les plus sévères dominer la peur, la souffrance ou la mort plutôt que de renoncer à ses propres principes. Ici, la peur, la torture, la mort douloureuse sont acceptées en preuve d'amour absolu³⁰. Ce point fait la différence entre la mort des héros des vieux romains, et les martyrs chrétiens.

Depuis Hérode à Jérusalem et Néron à Rome, les chrétiens vivent avec la réalité immédiate du témoignage total et du martyr possibles. Certes, la prudence, la cachette même, leur sont conseillées pour ne pas s'exposer et exposer les autres aux coups du persécuteur. Certes jusqu'au milieu du III^e siècle la persécution contre les chrétiens n'a pas été systématique et incessante. Il y eut des époques de paix. Mais l'occasion d'être contraint à prendre parti au péril de sa vie et porter témoignage, ou tomber et parjurer étaient fréquentes et jamais écartées³¹.

D. LA PERSECUTION DE DÉCE AU MILIEU DU III^e SIECLE.

1. Les prémisses de menaces plus sévères.

A partir de la fin du II^e siècle et l'avènement de Septime Sévère, le pouvoir romain s'appesantit sur les chrétiens. Entre 200 et 202 il interdit le prosélytisme juif ou chrétien. La persécution est forte en Afrique où périssent les célèbres Perpétue et Félicité. L'avènement de Caracalla apporte un apaisement. On présume que Philippe a pu être approché par les chrétiens, il est plus bienveillant. L'assassinat d'Alexandre le 19 mars 235 fait accéder à l'Empire Maximin le

26 S. Luc, XII, 8.

27 S. Marc, XIII, 9.

28 Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*. P. 668-669.

29 Celui qui atteste son appartenance au Christ par ses actes, paroles, écrits mais point pas sa mort, *confesse sa foi*, il sera nommé *Confesseur*.

30 Hyppolite Delahaye, *Sanctus, essai sur le culte des saints dans l'Antiquité*, Bollandistes, Bruxelles, 1927, 74.

31 Daniel Bazarin, *Mourir pour Dieu, l'invention du Martyre aux origines du judaïsme et du christianisme*, Bayard, Paris, 2004, 100 et suiv.

Thrace, ce dernier sévit contre les chrétiens, périssent alors à Rome, entr'autres, le pape Pontien et le prêtre Hippolyte³².

2. Cneus Messius Decius.

Dèce, en français, est élevé à l'Empire en septembre 249, il prend pour régner le *cognomen* de Trajan, c'est un illyrien. La situation de l'Empire est grave et dangereuse : les goths et les germains se pressent aux frontières, se défendre de l'invasion est une obsession du pouvoir. Menacé au-dehors, l'Empire l'est aussi au-dedans par la déliquescence des mœurs, l'oisiveté, la recherche des plaisirs *panem et circenses*...

On présente Dèce comme un homme intègre, de mœurs douces et prenant son rôle avec sérieux et courage. Mais aussi un conservateur obstiné et un théoricien borné, voire rétrograde. Pour redresser l'Empire il voulait renforcer le culte du Pouvoir et la conception ancienne des dieux inséparables de Rome. Non, semble-t-il, par dévotion personnelle. Mais il ne comprenait pas qu'on pût servir Rome en adorant un autre dieu que les dieux de Rome. Une théorie excessive des droits de l'Etat, et la volonté de ranger sous son niveau toute pensée libre, et ramener à l'unité ancienne la distinction qui s'établissait peu à peu entre un ordre civil et un ordre religieux. Telle fut l'idée dominante de la persécution que Dèce ne tarda pas à organiser³³.

-C'est une persécution assez factice: ni fanatisme, ni haine, mais une poursuite méthodique, administrative, froide et implacable, conduite par des théoriciens doux dans leur vie privée, mais sans entrailles pour leur passion abstraite et froidement calculateurs³⁴.

On contraindra les chrétiens, tous ceux que l'on pourra atteindre et rechercher par tous les moyens possibles à revenir au culte officiel. Quand tout espoir d'abjuration sera perdu, on donnera la mort afin de terrifier par cet exemple ceux qui seraient tenter d'imiter la résistance. On ne peut tuer tous les chrétiens, bien trop nombreux. Alors on compte sur les exemples des tortures, mais plus encore sur les exemples des défections et des parjures. C'est dans la recherche de l'abjuration publique que les agents du pouvoir mettent le plus de soin. S. Cyprien assure que le pouvoir cherchait à faire non des martyrs mais des apostats. Les plus en vue des chrétiens étaient persécutés en vue de leur chute plus que de leur mort. Quelle gloire le pouvoir aurait, eu par exemple, si Origène avait cédé ! L'exemple d'une telle victoire aurait durablement et largement déconsidéré le christianisme. Or Origène, l'un des plus grands érudits de l'Antiquité, résista. Il écrit: *Les juges s'affligent si les tourments sont supportés avec courage. Mais leur allégresse est sans bornes lorsqu'ils peuvent triompher d'un chrétien*³⁵.

- Le fondement de la persécution est une mesure de droit positif, un édit, qui oblige tous les habitants de l'Empire à faire acte d'adhésion au culte païen, même réduit à sa plus simple expression, qui pourrait passer pour banale ou formelle³⁶. Elle fut très violente de la fin de l'année 249 à la fin de l'été 251. Dèce meurt. Son successeur, Galba, est moins obstiné. Les esprits évoluent, l'opinion se modifie chez les païens, une période de calme relatif s'instaure à partir du milieu de l'année 251³⁷.

32 Lebreton-Zeller, *De la fin du IIe siècle à la paix constantinienne*, in *Histoire de l'Eglise* tome II, 113 et suiv. Paul Allard, *Histoire des Persécutions pendant la première moitié du IIIe siècle*. Lecoffre, Paris, 1919, 11 et suiv.

33 André Piganiol, *Histoire de Rome*, Presses Universitaires de France, Paris, 1954, 422 et suiv.

34 Allard, op.cit. 278 et suiv.

35 Origène, *Contre Celse*, VIII.

36 L'édit de Dèce lui-même est perdu, on le connaît par ses effets et les actes de procédure consécutifs. Jean Gaudemet *Institutions de l'Antiquité*, Sirey, Paris, 1982, 688 et suiv.

37 Elle sera de courte durée. Les efforts de reprise en mains de Dioclétien, un illyrien lui aussi, utiliseront les

Tertullien, victime de Dèce, relève l'injustice fondamentale des procédures qui contreviennent au Droit élémentaire: *...personne n'a voulu que le chrétien fût recherché, mais vous le condamnez parce qu'il a été dénoncé. Si tu le condamnes, pourquoi ne pas le rechercher ? Si tu ne le recherches pas, à la différence des criminels, c'est qu'il n'est pas coupable ! Alors pourquoi le condamner?*

Et sur l'usage de torture : *...quand les accusés nient vous leur appliquez la torture pour les faire avouer. Aux chrétiens vous l'appliquez pour les faire nier. Un homme crie : « Je suis chrétien!» Il dit ce qu'il est, et toi tu veux entendre ce qu'il n'est pas³⁸.*

Les anomalies de la procédure relevées, Tertullien défend les chrétiens contre les accusations fondamentales traditionnelles des romains :

- du crime d'athéisme, les chrétiens vénèrent le Dieu Tout-puissant, et non les idoles faites de main d'homme.

- du crime de lèse majesté : les chrétiens ne vénèrent pas l'Empereur qui est un homme mortel, ils prient Dieu Tout-Puissant pour l'Empereur et pour l'Empire.

Soulignons un détail fondamental dans le cas d'espèces qui nous retient ici : le magistrat qui interroge, dirige la procédure et prononce la sentence est assisté d'un greffier, c'est encore le cas de nos jours, un jugement prononcé sans greffier est nul et non avenue. Le magistrat dicte la sentence, le greffier enregistre l'interrogatoire, les réponses et la sentence. Ainsi les actes du martyr de Pionius et Sabine devant le juge Polimon à Smyrne, sous Dèce, portent trace du ministère du greffier: *cum cerae notarius quae respondebantur imprimerent³⁹*. Les actes proconsulaires du martyr de s. Cyprien à Carthage citent les tablettes sur lesquelles la sentence a été notée par le greffier : *Et his dictis decretum ex tabella [Galerius Maximus] recitavit : Thrascium Cyprianum gladio animadverti placet⁴⁰*.

De leur côté, les chrétiens pendant la persécution de Dèce et à Rome sous la direction du pape s. Fabien, lui-même victime, instituent des notarii ou greffiers pour prendre note des actes et des paroles des martyrs et les conserver par écrit. Ces écrits des notaires de l'Eglise seront à la base des *gesta*, des *vitae* qui ont transmis les noms et les faits des martyrs.

Première conclusion.

Tel est pour cette première partie de notre communication le cadre de la prédication chrétienne à Rome, et la nature du *marturion*, témoignage public jusqu'à la mort que le chrétien romain pouvait être conduit à donner, non seulement à ses contemporains, mais encore aux générations successives et à nous-mêmes. Passons à la seconde partie en évoquant l'un de ces martyrs ou témoin, celui dont notre localité porte le nom, et par lequel nous avons choisi d'évoquer ce soir les traces de Rome chrétienne.

mêmes procédés que ceux de Dèce. L'Empire est une machine bureaucratique au service d'un pouvoir totalitaire. Ce sera alors la *Grande persécution* à partir de l'année 304, celle qui fit en Orient et à Rome surtout le plus de victimes. La Gaule, administrée par Constance Chlore, plutôt favorable au christianisme, ne connaît pas la persécution de Dioclétien. Ce fut la dernière, puisque Constantin le fils de Constance Chlore, devenu seul empereur, par l'Edit de Milan en 312 met fin à la législation de Dèce et reconnaît le christianisme. Peu après c'est l'Empire lui-même qui devient chrétien. André Piganiol, *L'Empire chrétien*, Presses universitaires de France, Paris, 1947-72, p 1-45.

38 Cité par Lebreton-Zeller, op.cit. p.165.

39 Cité par Allard, op.cit. p. 409.

40 *Acta Sanctorum*, September II, 112-114

III. GENESIUS ARELATENSIS, S. GENIES D'ARLES.

Sources.

La première mention écrite de s. Geniès est dans une œuvre du poète espagnol Aurelius Prudentius Clemens, dit Prudence, datée du début du Ve siècle. Simple mais fort importante mention sur laquelle nous reviendrons longuement dans le cours de ce exposé.

Le récit de la mort de s. Geniès d'Arles nous a été transmis par un texte antique tardif, dont l'auteur est un évêque nommé *Paulinus*, Paulin. On l'a attribué parfois à s. Paulin de Nole, mais il est aujourd'hui reconnu pour l'œuvre de l'évêque Paulin de Béziers, au début du Ve siècle⁴¹. On a de l'évêque Paulin de Béziers le récit de signes, prodiges et faits survenus dans la région de Béziers qui avaient suscité la peur des habitants. L'évêque souligne que ses concitoyens étaient plus attentifs à lire les œuvres d'Ovide que les Epîtres de S. Paul ou la Sagesse de Salomon⁴². Les *Acta sancti Genesisii* ont été publiés au XVIIe siècle par Ruinart⁴³. Ce texte dans un latin correct se caractérise par sa sobriété⁴⁴ et son élégance. Il place les faits dans la ville d'Arles, mais n'indique pas la date de la mort de Geniès, qu'il rattache à une persécution générale, particulièrement dure. En Gaule ce ne peut être que la persécution de Dèce. On s'accorde à lui accorder un grand crédit. Toutefois, il répond à un genre littéraire, contemporain de l'organisation du culte des martyrs, ce n'est pas un compte-rendu juridique. Au Ve siècle, date de la rédaction du texte de beaucoup de *vitae*, on pouvait conserver les *libelli* des notaires ecclésiastiques contemporains des faits, et des traditions orales rapportaient fidèlement les souvenirs des éléments principaux.

En effet, Paulin indique qu'il a eu en mains des sources plus anciennes, dans lesquelles les actes et les mérites de Geniès étaient relatés. Mais craignant que le souvenir se perde, il décide de mettre par écrit et ordonner les choses, afin que le souvenir exact perdure et que les fidèles ne viennent pas à croire des fables. Dans le cas particulier de la persécution en Arles où les *lapsi*, les faibles, avaient été nombreux et dont la réconciliation avait suscité de fortes difficultés, les souvenirs de la persécution pouvaient être particulièrement précis. La rédaction de la *vita Genesisii* par un évêque de Béziers est confortée par le très grand nombre de sanctuaires antiques voués à s. Geniès dans les environs. Béziers est en quelque sorte l'épicentre géographique du culte de s. Geniès d'Arles.

A. LES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA VIE ET DU MARTYRE DE S. GENIES.

1. Son nom : Genesisius.

Genesisius est un nom isolé, dépourvu de *cognomen* et de *praenomen*, simple transposition du grec γενέσιος, celui qui est bien né, né d'une bonne famille ou dans d'heureuses circonstances. Ce nom n'est pas donné dans le *Repertorium nominum gentilium et cognominum latinorum*⁴⁵. C'est un simple *praenomen* l'absence de *nomen* et de *cognomen* peut indiquer une condition

41 Eli Griffe, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, tome I, *des origines à la fin du IVe siècle*, Letouzey et Ané, Paris, 1964, 146-161.

42 *Gallia Christiana*, tome VI, col. 293, *Ecclesia Biterrensis*.

43 *Acta sanctorum, Augusti V. 25 augusti*, col. 135.

44 On reconnaît l'antiquité des *vitae* des saints à la sobriété du récit, à l'absence de merveilleux et de miracles considérables. Les époques postérieures ont surajouté aux récits réalistes beaucoup de faits imaginaires inspirés parfois par l'iconographie. Ces ajouts ne détruisent pas l'authenticité du fonds ou de la trame des récits, ils témoignent de l'intérêt porté aux saints, qui a été débordé parfois par l'imagination. Ce n'est pas le cas dans la *Vita Genesisii*.

45 Heikki Solin et Olli Salomies, Olms, Weidman, 1988, 474 p.

servile, même pas un affranchi. On saura plus loin qu'il était greffier du tribunal *militiae tirocinia*, l'écriture des textes était un acte servile.

2. *Indigenam Arelatensis*⁴⁶. Originaire d'Arles: *Alumnem ejusdem jure nascendi, patronum virtute moriendi*, Enfant d'Arles par droit de naissance, et son patron par la vertu de sa mort.

La ville d'Arles domine la plaine au nord et la Camargue au sud sur une colline de 20 m. de hauteur environ. La colonie d'Arles fut fondée en 46-45 av. JC par Tiberius Claudius Nero, le père du futur Tibère, pour les vétérans de la VIe Légion, la titulature complète de la cité était: *Colonia Julia paterna Arelate sextanorum*. Les terres de Marseille attribuées à Arles en font une des cités les plus étendues de la Narbonnaise. Arles se place sur les deux rives du Rhône⁴⁷ et devient gigantesque aux IIe et IIIe siècles. Sous Constantin elle devient la seconde ville de la Province et la rivale civile et ecclésiastique de Narbonne⁴⁸.

3. *In juventutis flore primaevio, provinciali militia tirocinia suscepit*. Dès la fleur de la jeunesse il entra dans la milice provinciale. L'éditeur Ruinart souligne que par militia il ne faut pas entendre le métier des armes, mais aussi, et dans ce cas, le service des cours de Justice, le *ministerium curiale*.

4. *Accidit autem ut eodem ante Tribunal judicis exceptoris munus implente*, Il advint qu'il exerçait les fonctions de greffier auprès du juge du Tribunal. *Exceptor*, greffier ou secrétaire d'une institution. Genesius était donc *exceptor*, c'est-à-dire greffier du Tribunal d'Arles.

5. *impia atque sacrilega mandata persecutione jussa legerentur*, on lut l'impie et sacrilège édit de persécution. On lit donc en audience le texte de l'édit de persécution. Cela nous renvoi à l'acte positif, le fameux édit de Dèce, ordonnant la persécution des chrétiens.

6. *devotus Deo, repudiaret auditus et imprimere ceris manus sancta respueret*, lui, dévot à Dieu, répudia ce qu'il entendait, et refusa d'écrire de ses saintes mains sur la cire [l'édit sacrilège].

7. *abjectis ergo ante pedes judicis tabulis, triste ministerium refugit*, jettant les tablettes aux pieds du juge il mit fin à sa triste fonction. C'est l'acte fondamental qui va servir de matière aux poursuites légales, il est à la fois une grave insoumission aux devoirs de son état, et la déclaration publique de foi chrétienne. La conscience de Geniès lui interdit de prêter son concours à l'application d'une loi inique.

8. *Ab ira se furentis judicis paulisper occubuit*, il voulut pour un peu de temps se soustraire à la fureur du juge.

46 *Acta Sanctorum*, loc. cit.

47 Ausone: *Pande duplex Arelas...in Ordo nobilium urbium*, VIII, vers 1.

48 Marc Heijmans, *Arles durant l'Antiquité tardive, de la Duplex Arelas à l'Urbs Gensii*. Collection de l'Ecole française de Rome, n° 324, 446 p. Michel Baudat et Claire-Lise Creissen, *Les saints d'Arles, Images de la sainteté en Provence, Histoire et iconographie*, Préface de Jean Maurice Rouquette, *Rencontre avec le Patrimoine Religieux*, Arles, 2005, 246p. 41 et suiv. Cette communication a été écrite et prononcée avant les découvertes archéologiques récentes en Arles, et notamment le buste dit « de César », et l'exploitation culturelle et touristique de ces découvertes.

9. *antistite donum baptismatis postulavit*, il demanda à l'évêque de lui donner le baptême. On apprend là que Geniès n'était que catéchumène, se sentant menacé il s'enfuit pour demander le baptême.

10. Mais l'évêque, soit en raison de l'angoisse de ces jours de terreur *temporis angustus impeditus*, soit craignant que le jeune âge de Geniès ne le laisse défaillir –et il y avait bien des défaillances parmi les chrétiens d'Arles- diffère de lui administrer le baptême, lui indiquant que si le témoignage qu'il allait donner le conduisait à la mort, il recevrait en l'état la récompense promise par le Christ.

11. *ubi se perpicit deprehensum, instictu Domini, Rhodanum petiit et sancta fluente membra commisit*. Se voyant sur le point d'être pris, inspiré du Seigneur, il se mit dans le Rhône, et confia au fleuve ses saints membres.

Est-ce un élément de fugue ou désir de se mettre à l'abri, ou désir d'un auto-baptême dans les eaux du Rhône ? Comme si in Baptiste invisible le purifiait *occultus baptista purgaret*, et par un mutuel mystère le corps purifiant l'eau et l'eau consacrant le corps *mutuo alternoque mysterio, et aquis corpus et aquas corpore consecraret*. L'épisode de la fugue de Geniès tentant de traverser le Rhône à la nage, est un élément très particulier de ses Actes, l'exploit sportif est certes remarquable, et le martyre de Geniès se passe à son arrivée sur la rive opposée:

12. Il parvint ainsi là où il allait confesser Dieu, et le bourreau arrivant et ayant sorti le glaive, brisa d'un coup rapide les liens de l'âme avec son corps *percussor assequitur, exoptatoque gladii ictu festinantem ad Deum animam vinculis corporis quibus tenebatur absolvit*. Geniès n'a pas été torturé, mais la sentence capitale s'est exercée rapidement : la décapitation par le glaive.

13. Les fidèles de Dieu voulurent que la protection du martyr s'établît sur les deux rives de la Ville. Laisant les traces du martyre sur une rive, ils transportèrent les restes sur l'autre, afin que saint Genies fût présent sur les deux, ici par le sang, là par le corps. *ut utroque presens sanctum Genesium, illic sanguine haberetur, hic corpore*. La Duplex Arelas, a été sanctifiée sur ses deux rives par le martyre de s. Geniès.

B. LE CULTE ARLESIEN ET REGIONAL DE S. GENIES.

Les éléments de la *Vita Genesii* de l'évêque Paulin répondent parfaitement à la topographie et à l'histoire arlésiennes du III^e siècle. L'archéologie enseigne qu'il fut dès sa mort vénéré sur les deux rives du Rhône. C'est l'un des martyrs les plus précocement honorés par la chrétienté d'Arles, de Trinquetaille et des environs.

Condamné à mort il traversa le Rhône à la nage et fut atteint sur la rive opposée *In vico Gallico*, le quartier gaulois. La tradition rapporte qu'il fut décapité près d'un mûrier dont les pèlerins arrachaient l'écorce pour en faire des reliques, et qui fut rapidement remplacé par une colonne en marbre. Ce qui donna à l'église Saint Geniès de Trinquetaille le nom de *Saint Geniès de la Colonne*, qui existe encore, dégradée, bien que la colonne elle-même eût été emportée en 1806 sur l'ordre de Bonaparte pour décorer la façade du Louvre à Paris.

Le corps de s. Geniès transféré sur la rive proprement arlésienne du fleuve et enseveli le long de la *via domitia* devint le centre du plus célèbre cimetière paléo-chrétien de Gaule, *Alisii campus* les Alyscamps. Au centre de la nécropole une basilique paléo-chrétienne fut élevée dès la fin de la persécution. Citée comme *Basilica sancti Genesisii*, à partir du Ve siècle elle fut en possession de l'abbaye Saint Victor de Marseille. Les victorins la reconstruisirent au XIIIe siècle et dans cette reconstruction elle fut vouée à saint Honorat, évêque d'Arles, plus tardif et mieux connu des générations nouvelles, en conservant une chapelle intérieure dédiée à saint Geniès.

Une troisième église fut élevée en l'honneur de saint Geniès par les arlésiens: *Sancti Genesisii in Amphitheatro*, à l'intérieur de l'amphithéâtre, alors occupé par la population, elle fut détruite lors du dégagement et la restauration du monument.

La célébrité des Alyscamps fut européenne, les fidèles de deux rives du Rhône confiaient leurs défunts dans leur cercueil aux flots du fleuve qui les conduisait aux Alyscamps, les miracles survenus dans le cimetière étaient colportés au loin et contribuaient au renom du saint⁴⁹. Les Alyscamps pénètrent dans les cycles français des Chansons de Geste.

La persécution avait atteint l'Eglise d'Arles, non seulement dans ce fonctionnaire de la Justice mais encore dans sa tête, l'évêque Trophime, supplicié probablement le 29 décembre 250. Elle fit aussi des parjures, cas fameux *lapsi*, dont la réintégration posait problème et qui furent défendus par s. Cyprien dans une lettre au pape Etienne⁵⁰.

Au siècle suivant, l'église était reconstituée lorsque en 314 Constantin y convoqua un Concile. L'empereur Constance, son fils, se trouvait en Arles en 353, il y convoqua un nouveau Concile pour tenter de résoudre la crise arienne. La faveur impériale suscita les prétentions des archevêques d'Arles au titre de primats de Narbonnaise, au détriment de Narbonne. Saturnin évêque arien d'Arles manigança le Concile de Béziers de 356 où s. Hilaire de Poitiers fut condamné à l'exil⁵¹. Et s. Césaire, archevêque d'Arles, prestigieux orateur et théologien présida en Agde en 405 en terre narbonnaise un concile fort important pour l'Eglise de Gaule et d'Espagne⁵².

La renommée de s. Geniès s'étendait et se renforçait. Outre Prudence, il est cité dans les poèmes de Venantius Fortunat⁵³.

L'organisation du culte et des dédicaces d'églises paroissiales anciennes paraissent liés à la rédaction de la *Vita Genesisii* par l'évêque Paulin de Béziers. La cathédrale métropolitaine de Narbonne lui est consacrée, elle passera tardivement au VIIIe siècle sous le patronage des saints Just et Pasteur dont les reliques furent apportées de Complutum pour échapper aux arabes ayant envahi l'Espagne⁵⁴. La cathédrale de Lodève également, mais, malgré le prestige de l'évêque s. Fulcran mort en 1006, elle a conservé son patronage initial⁵⁵.

Le monastère de *Sanctum Genesisium prope mare* ou Saint Geniès de la Mer au diocèse de Béziers, totalement disparu, sur l'actuelle commune de Valras-Plage, près du littoral antique, semble particulièrement ancien. Il est probablement, comme l'ermitage de Notre Dame du Grau d'Agde, un établissement du monachisme maritime de Lérins et pourrait dépendre de l'influence

49 Ferdinand Benoit, *Les cimetières suburbains d'Arles dans l'Antiquité chrétienne et le Moyen-Age*, Rome-Paris, 1935, 72 p.

50 Heijman, op.cit.

51 *Gallia Christiana*, tome VI, col. 295.

52 *Gallia Christiana*, tome VI, col. 665.

53 Venantius Fortunatus, *Carmina*, lib. IV.

54 *Gallia Christiana*, tome VI, col. 15.

55 *Gallia Christiana* tome VI, col. 525.

de l'arlésien s. Césaire. C'est autour de Béziers que se trouve la plus forte concentration de paroisses anciennes vouées à s. Geniès : Cers, Montady, Monistrol (commune de Béziers), Grézan (commune de Béziers actuellement domaine de Mercorent) Peilhan (Commune de Corneilhan) S. Geniès de Fontédit, S. Geniès de Varenal (jadis aux confins du diocèse d'Albi puis de Castres).

Une quarantaine de communes françaises portent le nom de notre saint sous diverses formes. Les églises qui lui sont vouées sont innombrables dans toute la France.

Cette immense célébrité a été un handicap. Les citoyens de l'Empire avaient le sentiment de l'immense étendue, les fonctionnaires et les militaires pouvaient avoir des postes successifs lointains dans leur *cursus honorum*. Après les invasions et la constitution des royaumes nationaux, on assiste à un repliement, l'horizon se restreint. On n'imagine plus que le saint dont le village ou le sanctuaire porte le nom ait vécu loin de soi. On le veut proche et compatriote. On assiste alors à des dédoublements. La pieuse supercherie peut être décelée en identifiant les éléments hagiographiques voire iconographiques : La jeunesse du personnage, la caractère spontané de sa confession, l'élément aquatique, fontaine, fleuve, source. Plusieurs saints Geniès vénérés en France peuvent être considérés comme des transplantations de s. Geniès d'Arles⁵⁶.

On observe toutefois plusieurs authentiques homonymes, tels un évêque de Clermont au VIIe siècle et un abbé de Fontenelle devenu évêque de Lyon au VIIIe siècle.

L'Homonyme romain, Geniès le comédien.

Un martyr romain a porté fortuitement le même nom. On place son trépas pendant la persécution de Dioclétien au début du IVe siècle. Il était comédien et mime, *magister mimithelae artus, rerum hamanarum imitator*. Dioclétien voulait tirer sujets de comédies et tourner en ridicule les mystères chrétiens, et il fit jouer devant lui-même et sa cour la parodie du baptême. Genesius jouait le rôle d'un malade, *gravem me sentio*, disait-il. Il demandait à être baptisé pour être allégé: *levem me fieri cito*. La réponse du mime voulait provoquer l'hilarité par un jeu de mots pesant: *Quomodo te levem facimus si gravis es?*⁵⁷ Mais le mime frappé subitement par la grâce, crut, *repente Deo inspirante credidit*, il se déclare chrétien et engage avec le juge un dialogue assez long au terme duquel il est frappé de fouets puis décapité. Ruinart a publié aussi la *Passio Genesisii*. Ce texte n'a pas l'équilibre ni la brièveté de la *Vita Genesisii* de Paulin de Béziers, en particulier le dialogue entre le mime et le juge fait appel à des notions théologiques subtiles, probablement rajoutées ultérieurement⁵⁸.

On n'a pas traces d'un culte de ce *Geniès le Mime* en Gaule avant le IXe siècle. Il a été introduit avec les livres liturgiques romains. Dans la composition des martyrologes ou recueils des fêtes des saints à célébrer, il a été inscrit comme l'arlésien à la date du 25 août⁵⁹. Dans la formation du rit romano-franc de l'Eglise de Béziers, on voit la persistance de la fête et de l'office de saint Geniès d'Arles, dont les antiennes et les répons sont des extraits de la *Vita Genesisii* de l'évêque Paulin, et la mention à titre de mémoire du romain homonyme dans la neuvième leçon des mâtines⁶⁰.

56 *Dix-mille saints*, Dictionnaire hagiographique, Ramsgate, Brépols 1991, 216-217.

57 Jeu de mot uniquement compréhensible en latin : *gravis* signifie à la fois malade et lourd, *levem* signifie à la fois léger et en bonne santé.

58 *Acta sanctorum, Augusti* tome V, col.119.

59 La fête de s. Geniès a été repoussée au 26 août au XIIIe siècle au moment de la canonisation de s.Louis, en 1297, fête le jour de sa mort le 25 août.

60 *Breviarium Biterrensis ecclesiae*, BnF Paris, ms lat. 1089, fol. 454 et 454 v°. *Breviarum biterrense*, Lyon,

Dans le diocèse de Béziers la liturgie dite tridentine a été imposée par les évêques florentins au XVIIe siècle. Le 26 août comportait dans le propre particulier du diocèse la fête des deux saints Geniès. Au XVIIIe siècle sous l'effet du rationalisme le propre du diocèse fut révisé, et les anciens répons et antiennes furent supprimés et remplacés par des citations de l'Écriture. Il fallut attendre l'épiscopat de Mgr de Cabrières en 1877 pour que les textes liturgiques de la *Vita Genesisii* de Paulin de Béziers fussent réintégrés à l'office au propre diocésain de Montpellier.

On observera que Geniès le Comédien a donné à Jean de Rotrou tragédien français (1609-1650) le sujet d'une fort belle tragédie française, imité de Lope de Vega *Lo fingido verdadero*: Le Véritable saint Genest, jouée en 1646 et publiée en 1648⁶¹.

A Saint Geniès de Fontédit.

Dans la paroisse de Saint Geniès de Fontédit, ancien diocèse de Béziers, qui nous reçoit ce jour, les choses ont aussi évolué. La première trace diplomatique de notre village sous le nom de *Sanctum Genesium de Fonte adicta* est de 1089⁶². En juillet 1206 Pierre de Saint Geniès teste et fait un don de vingt sous melgoriens ecclesie Sancti Genesisii cujus parrochianus sum à l'église de saint Geniès dont je suis le paroissien⁶³.

Les statuts de la Confrérie du Saint Sacrement datés de 1305 sont rédigés *totz ensens en la gleysa de Mossen sant Ginièis*, tous ensemble dans l'église de Monseigneur saint Geniès⁶⁴.

Un seul saint Geniès est donné comme patron de l'église, et de même lors de la visite pastorale de l'évêque de Béziers Clément de Bonsi le 9 septembre 1635. Les statuts de la même confrérie sont traduits et révisés *A l'honneur de la Sainte Trinité, de la glorieuse vierge Marie de saint Geniez nostre patron...*⁶⁵ A la fin du siècle l'église est déclarée sous le patronage des deux homonymes: *Nous aurions trouvé un tableau et crucifix et les figures des deux saints Geniès et de saint Augustin*⁶⁶.

Au cours du XIXe siècle les choses se compliquent, le courant ultramontain privilégie les saints romains, on parle surtout du Comédien. La date de la fête, 26 août, induit encore une confusion : certains croyant célébrer la saint-Louis... Enfin le curé abbé Arnaud, originaire du lodévois, voue à saint Fulcran de Lodève la chapelle sépulcrale que la famille des Marquis de Thésan fait construire dans la campagne en 1857. Une dévotion populaire naît envers s. Fulcran, puissant thaumaturge, et s. Geniès d'Arles se trouve comme éclipsé. Toutefois la fête du 26 août, renvoyée au dimanche restait célébrée, dans la confusion de son objet : l'arlésien-greffier ou le romain-mime ?

Il convient de restituer les choses et rétablir s'il est nécessaire le patronage de l'église et de la paroisse de Saint Geniès de Fontédit par Geniès d'Arles, sans oublier la dévotion secondaire envers s. Fulcran⁶⁷...

1534.

61 Raymond Queneau (dir.) *Histoire des littératures* tome 3, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1958, p.287-303, 574.

62 *Livre Noir ou Cartulaire du Chapitre Saint Nazaire et Saint Celse de Béziers* édition de l'abbé Julien Rouquette 1923, acte n° 88, 112-113.

63 Archives départementales de l'Hérault, 12-H- 7 fonds de Cassan.

64 Bibliothèque municipale de Marseille, manuscrits d'Albanès, 1430.

65 Marquis de Thésan Saint Geniez et Henri Blaquière, *Le fonds de Thésan aux Archives du Château de l'Hermitage*, Montpellier 1938, annexe IV, 262 et suiv.

66 Visite pastorale de Mgr des Alrics de Rousset évêque de Béziers le 14 novembre 1690. Archives municipales de Béziers, visites pastorales, fol. 78.

67 Ce vœu s'est trouvé réalisé à l'automne 2007 avec l'érection d'une élégante statue publique et municipale de

Le prénom Geniès, sous diverses formes, latines: *Genesisius*, françaises: *Genès*, languedociennes: *Giniez*, et notamment Ginieis avec la triptongue caractéristique du dialecte biterrois a été porté à l'époque médiévale, à S. Geniès de Fontédit comme partout ailleurs. Il n'y semble pas jouir toutefois d'une fréquence écrasante, mais reste bien présent jusqu'au XIXe siècle où il sera, là encore, supplanté par Fulcran, donné généralement en second prénom. Simple prénom, il deviendra nom patronymique dans toute la France, sous des formes diverses: *Genès*, *Geniès*, *Genesy*, *Genest*, *Genis*, etc..La forme languedocienne la plus courante est *Ginièis*⁶⁸.

IV. SAINT GENIES D'ARLES LE POETE PRUDENCE ET L'ESPAGNE.

Nous avons déjà ci-dessus cité comme l'une des sources de la connaissance de s Geniès d'Arles une œuvre du poète espagnol de langue latine : Prudentius, pour les français : Prudence.

A. LE POETE PRUDENTIUS.

1. Biographie.

Tous les éléments biographiques sont contenus dans la Préface de son oeuvre qu'il a écrite lui-même. Romain d'Espagne, la tradition a retenu ses tria nomina: *Aurelius Prudentius Clemens*, probablement un citoyen romain. Il dit avoir cinquante-sept ans en l'année 405, donc né en 348, sans doute à Sarragosse (Caesaugustea) ou Calahorra, ou Tarragone, il appelle ses villes: *nostra*.

Il évoque ses études *aetas prima crepantibus flevit sub ferulis*...il a pleuré sous la férule, puis devient apte à mentir grâce à la toge, *mox docuit toga, falsa loqui non sine crimine*. Il avoue des erreurs de jeunesse. Il aurait été avocat, puis passe par le *cursus honorum* et se trouve chargé d'administration et de justice, puis obtient un haut rang à la Cour. *La neige de la vieillesse couronne son front* et à 51 ans en 405, il se retire la vie publique et se consacre à chanter la gloire de Dieu. L'évènement qui force son destin pourrait être l'affaire de l'autel de la Victoire au Sénat de Rome, origine de son œuvre *Contre Symmaque*, les faits se situent en 402 ou 403. On peut penser qu'il s'est affilié sur le tard à une communauté de type quasi-monastique, mais nous n'avons aucune renseignement sur la fin de sa vie ni sur sa mort⁶⁹.

Jusqu'au XVIIe siècle Prudence était considéré comme auteur sacré, d'hymnes liturgiques et a suscité surtout des études théologiques. Puis l'humanisme précieux a relevé les traits imaginaires d'une basse latinité qui le déclasserait par rapport aux Antiques. A la fin du XIXe siècle se renouvelle l'intérêt pour les auteurs de l'Antiquité tardive. On voit en lui l'initiateur des poètes et imagiers médiévaux, créateur d'un langage nouveau où la profondeur théologique se mêle à la vigueur du trait et aux résonances d'une riche culture. Les images

saint Geniès d'Arles, juste au-dessus de la fontaine éponyme, dans la niche en pierre vide d'une maison rachetée par la Commune. Le sculpteur, M. Alain Roques, de Corneilhan, a pourvu la statue des éléments iconographiques de l'arlésien : la tête décollée, la palme du martyr, les tablettes tombant au sol, l'eau du Rhône mouillant le bas des jambes. En outre a la saint-Geniès 2015, une icône de style oriental byzantin spécialement créée et peinte par un iconographe anonyme a été bénie par le P. Verlinde, curé, et installée solennellement dans l'église. Elle aussi pourvue des éléments hagiographiques du martyr arlésien.

68 Jacques Astor, *Dictionnaire des noms de familles et de lieux du Midi de la France*, Editions du Belfroi, Millau, 2002, 1293 p.pp.375-376.

69 Aurelius Prudentius Clemens, *Opera, praefacio*, Edition Lavarenne, tome I, *Cathemerinon liber*, p. V-VII.

gracieuses ou violentes n'apparaissent plus comme une afféterie insupportable, mais révèlent un sens visionnaire de la souffrance et une sensibilité vivante à la beauté⁷⁰.

La composition des œuvres de Prudence est très réfléchi et obéit à un schéma d'ensemble précis : Deux recueils d'hymnes encadrent une partie didactique, le tout précédé d'une préface biographique et suivi d'un épilogue. On remarque que beaucoup de recueils portent des titres grecs. On ne sait s'il était hellénisant. Depuis les Géorgiques et les Bucoliques on avait connu *Metamorphoseon*, d'Ovide, *Cyngiticon* de Grattius, *Astronomica* de Manilius, *Satiricon* de Pétrone etc...

2. Ensemble des œuvres.

On peut présenter l'œuvre de Prudence sous forme d'un tableau au plan d'ensemble rigoureux⁷¹:

PREFACE BIOGRAPHIQUE.

I. PREMIER RECUEIL D'HYMNES, le *Cathemerinon* ou livre des Heures qui contient des hymnes pour les heures de chaque jour et les temps de l'année liturgique.

II. UNE PARTIE DIDACTIQUE

a. *Apotheosis*, sur la nature de Dieu, réfutation d'erreurs théologiques relatives à la divinité et à la puissance du Christ.

b. *Hamartigenia*, sur l'origine du Mal, contre le dualisme de Marcion, exposé de la doctrine catholique sur Satan et le libre arbitre.

c. *Psychomachia*, ou combat allégorique des vices et des vertus, figurés par des guerrières.

d. *Contre Symmaque*, réponse à la relatio du Sénateur Symmaque sur le rétablissement de l'autel de la Victoire au Sénat, et attaque contre les dieux du paganisme.

e. *Dittochaeon*, série de quatrains vraisemblablement destinés à servir de légendes à des tableaux représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

III. DEUXIEME RECUEIL D'HYMNES : le *Péristéphanon*, ou Livre des Couronnes, récit des passions de martyrs et éloge de leur couronne ou de leur victoire.

EPILOGUE.

L'expression est pittoresque, les images colorées et gracieuses, l'éloquence prenante, il a un vrai talent de versificateur, qui manie avec aisance les rythmes les plus variés. Mais les défauts ne sont pas moindres : une longueur déconcertante, usage fréquent du pléonasme, de la redondance, énumérations fastidieuses, des scènes macabres ou morbides à profusion, travers des auteurs espagnols comme Sénèque et Lucain. Seul nous intéresse ici, le *Peristephanon*.

Les textes du Peristephanon⁷².

70 Alain Michel *In hymnis et canticis, culture et beauté dans l'hymnique latine chrétienne*, Louvain, Etudes Augustiniennes, 1976, 63. Laurence Gossez, *Poésie de lumière, une lecture de Prudence*, Peeter, Louvain, 2001.

71 M. Lavarenne, *Œuvres de Prudence*, Tome I, Introduction, Belles-Lettres, Paris, 1955.

72 *Peristephanon* est la transposition du grec περι στεφανών littéralement : sur les couronnes. Στεφος dérivé de στέφω, entourer, envelopper avec honneur. Le lat. *corona*, parallèle ou dérivé du grec χορονή de χορος, cercle de chanteurs ou danseurs, objet en forme de cercle. Le symbole de la couronne des martyrs dérive de la couronne dont on

C'est Prudence qui, le premier, a écrit des poèmes pour glorifier les martyrs chrétiens, longs, et vibrants. L'idée était heureuse et novatrice, le poète sortait ainsi des sentiers battus de la mythologie et des thèmes usés et redondants. Prudence emploie des mètres très variés d'une pièce à l'autre, et il semble sur ce point vouloir rivaliser avec Horace.

Mais Prudence étale dans les hymnes des défauts qui nous paraissent désolants : le goût pour les descriptions morbides, une prolixité lassante, la tendance à l'exagération, le style ampoulé et parfois obscur. L'intérêt du *Peristephanon* est plus grand que ses défauts, car il est souvent la source la plus ancienne, et son texte supplée à la perte de documents⁷³. Le succès du *Peristephanon* fut large, les auteurs médiévaux le citent, la liturgie hispanique chante ses hymnes au *Breviarium gothicum*, la liturgie ambrosienne lui en emprunte et s'en inspire. La liturgie romaine a emprunté les hymnes du *Cathemerinon*, mais point celles du *Peristephanon* peut être trop prolixes.

Analyse des hymnes.

Le *Péristephanon* se compose de 14 hymnes : 1. En l'honneur des saints martyrs *Emeterius* et *Chelidonius* de Calahorra, fête le 3 mars. 2. En l'honneur de la passion du bienheureux martyr Laurent. 3. En l'honneur de la bienheureuse martyre Eulalie d'Émérita. 4. En l'honneur des dix-huits saints martyrs de Sarragosse, le plus important par les thèmes. 5. Passion de saint Vincent, diacre de Sarragosse, martyrisé à Valence, équivalent espagnol de s. Laurent. 6. En l'honneur du bienheureux martyr Fructuosus, évêque de Tarragone, *Augurius et Euloge*. 7. En l'honneur de *Quirinius*, martyr à Syscaria, un saint oriental dont Prudence aurait vénéré les reliques ou assisté à leur translation à Rome. 8. Sur un lieu de Calahorra où souffrirent des martyrs. 9. Passion de saint Cassien de *Forum aurelii*, un très lointain martyr du Tyrol, connu de Prudence. 10. Paroles du saint martyr Romain contre les païens, Romain, diacre d'Antioche énonce un véritable catéchisme dans sa controverse avec les persécuteurs qui couvre 1140 vers. 11. Sur la passion du bienheureux Hyppolite, prêtre romain déporté en Sardaigne en même temps que le pape s. Pontien. 12. Passion des Apôtres Pierre et Paul. 13. Passion de s. Cyprien évêque de Carthage. 14. Passion d'Agnès, martyre romaine.

3. L'hymne IV du *Peristephanon*.

Dans cette pièce de 200 vers en strophes sapphiques, Prudence semble résumer les notions qu'il a sur l'Église d'Espagne, il fait l'éloge de dix-huit martyrs honorés à Sarragosse, il en ajoute quatre qui survécurent, plus Vincent le diacre de Valence. Les dix huit martyrs de Sarragosse furent victimes de Dioclétien. Son témoignage sur la plupart des martyrs cités est le plus ancien. Les trois premières strophes forment une introduction générale. Puis viennent Carthage qui présence Cyprien, Cordoue les martyrs Reisle et Zoël, arragone *Fructuosus*, Gérone Félix, et Calahorra *Faustus, Januarius* et *Martialis*.

La strophe 8 poursuit :

*Barchinon claro Cucufate freta
Surget et Paulo speciosa Narbo,
Teque praepollens Arelas habebit*

coiffait les athlètes vainqueurs en répandant sur elle du parfum qui, en s'élevant, paraissait les rapprocher des dieux.

⁷³ M. Lavarenne, Prudence, *Peristephanon*, Les Belles Lettres, Paris, 1951, Introduction.

Sancte Genesi.

Barcelone se lèvera, confiante en l'illustre Cucufat, ainsi que Narbonne dont Paul est l'ornement, ô saint Geniès, c'est la puissante Arles qui te possèdera.

L'énumération continue, cette strophe cite deux gaulois : Paul de Narbonne et Geniès d'Arles.

Paul est le premier évêque de Narbonne. La *Vita Pauli*⁷⁴ rapporte que l'escouade missionnaire dirigée par Paul s'arrêta à Béziers où après les premières prédications, Paul institua son disciple ; Aphrodise comme évêque de cette ville et continua pour fonder l'Eglise de Narbonne. Aphrodise périt dans la persécution de Dèce, probablement le 28 avril 250, mais Paul put se cacher et échapper aux poursuites et mourut paisiblement. L'intérêt de la citation est double :

a. Il rapproche deux villes gauloises, déjà rivales en Narbonnaise : Narbonne et Arles et il les rapproche de l'Espagne.

b. La citation du nom *Genesi* au vocatif est précédée de l'adjectif *sanctus*, lui aussi au vocatif: *sancte*.

Sanctus est l'adjectif répondant à *sancio*, *sacer*, *sacrum*, ce qui est séparé de l'ordre commun pour entrer dans le monde du numineux, du divin ou voué aux dieux. *Sacer* indique un état, *sanctus* le résultat d'un acte, établi et consolidé par un rite, le mot est passé ensuite plus tardivement au sens de vertueux ou qui peut être vénéré. Dans la langue classique, *sanctus* s'applique à ce qui est consacré à la divinité ou au culte, images, personnes, biens, les *res sanctae* relèvent des *res divini juris*, par opposition aux *res humani juris*. Les personnes vivantes peuvent être titrées de cet épithète, ainsi Pline à Trajan : *Imperator sanctissime*⁷⁵.

Chez les chrétiens de langue latine, *sanctus* traduit le grec ἅγιος de la Septante, lui-même rendant l'hébreu *godesh*. *Agios* est l'attribut propre de l'Esprit de Dieu⁷⁶. Le poète Prudence, dans la citation qu'il fait du martyr Geniès, fait précéder directement le nom Genesi de l'épithète *Sancte*. C'est historiquement la première fois que *sanctus* précède le nom du personnage ou martyr que les actes ou les mérites élèvent à l'ordre des choses saintes, et qui est proposé à la vénération ou à la prière des fidèles.

B. S. GENIES ET L'ESPAGNE.

1. La liturgie hispanique.

L'Eglise s'est précocement organisée en Espagne, et elle a fonctionné en vase clos, sous le patronage des grands hiérarques de Séville, s. Léandre et s. Isidore⁷⁷. Saint Geniès d'Arles

74 *Acta sanctorum*, XXII martii .

75 Ernout et Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine histoire des mots*, Klincksieck Paris, 1979, 584-587.

76 Hippolyte Delaye, op.cit. 1-75.

77 E. Magnin, *L'Eglise Wisigothique au VIIe siècle*, Picard, Paris, 1912, 2 vol. Pierre Cazier, *Isidore de Séville et la naissance de l'Espagne catholique*, Beauchesne, Paris, 1994, 329 p. A compléter par : Thomas Deswarte, *Une chrétienté romaine sans pape, l'Espagne et Rome (585-1085)*, Editions classiques Garnier, Bibliothèque d'Histoire médiévale, n° 1, Paris, 2010, 669 p. ouvrage publié postérieurement à la rédaction du corps du présent texte.

occupe dans l'hagiographie et la liturgie hispanique⁷⁸. La fête de saint Geniès au 25 août, est très solennelle, et comporte un corpus complet de pièces propres :

Le missel. Certaines oraisons évoquent des phrases de la *Vita Genesii* de Paulin de Béziers : la *missa*: *..cum in studio militiae saecularis exceptoris functus officio, manum suam divinam porrigens audivit...* La traversée du Rhône est décrite: *Dum mos ad te confugiendo fugerat percussores, Rhodani medias inter undas sanctos angelos reperit te baptizantes parentes.*

L'oraison *ad pacem* revient sur le sang du martyr et l'eau du Rhône: *Cum non solum Rhodani undis abuitur, sed etiam sanguinis sui effusione renovatur.* L'idée de l'auto-baptême de Geniès se confiant au fleuve est portée par la prière de consécration ou post-sanctus: *In baptizando se officio functus est sacerdotis.* Et aussitôt après la consécration l'oraison post-pridie: *..non adminiscendus neophotorum turbis, sed consortiis angelorum.* La grande bénédiction qui conclut la messe évoque les mariniers dont s. Geniès est la patron: *Qui illum fluviali consecravit ex gurgite, vos mundiali non subruat tempestate*⁷⁹.

Le bréviaire. L'hymne de la fête, lyrique et historiée, donne, versifiée en douze strophes, les éléments de la *Vita Genesii* de Paulin. Les matines comportent huit *antiphonae* et huit oraisons comme aux très grandes fêtes⁸⁰.

Rappelons que la liturgie dite gothique fut en usage dans nos pays de *Gallia Gothica* et qu'elle pouvait y être encore pratiquée jusqu'au Xe siècle⁸¹.

Ces constructions rituelles visaient à honorer le saint au jour de sa mort, c'est-à-dire sa naissance au Ciel, le *dies natalis*. Le souvenir du martyr consacre l'espace autour de lui, de sa tombe dans le *cimiterium* et les tombes *ad sanctos*, mais aussi le temps, le *dies natalis*. L'année liturgique organisera ce cycle annuel nommé aussi *sanctoral*, parallèlement au cycle des fêtes des moments de la vie du Christ ou *temporal*, dans une savante et élégante construction⁸².

2. Les églises vouées à S. Geniès en Espagne.

On peut présumer que l'hymne de Prudence et sa citation de s. Geniès d'Arles ont suscité l'intérêt des auteurs de la liturgie hispanique. L'archéologie espagnole énumère un certain nombre d'inscriptions de dédicaces d'églises à partir du VIIe siècle (à Sainte Marie de Mérida), des inscriptions à Tolède (Xe siècle), Cordoue (IXe siècle), San Ginès el Franco. Les traces de dévotion et de célébration de sa fête au 25 août sont nombreuses Puntas de Calnegre, Lorca, Sabiote (Province de Jaén) Punchera, (Province d'Almeria). On constate une invocation à Saint

78 Que l'on nomme aussi liturgie *gothique* parce que l'Eglise d'Espagne qui pratiquait cette liturgie était sous la domination de la monarchie gothe, ou plus tard *mozarabe* lorsque la domination arabe s'appesantit sur elle. Après la *Reconquista*, par manque d'études et d'attention des clercs qui l'accompagnaient, cette liturgie a failli disparaître sous des accusations théologiques infondées. Elle a été sauvée au XVIe s. par le cardinal de Cisneros, ses livres publiées par le Cardinal Lorenzana et maintenue dans la cathédrale de Tolède et des églises du diocèse. Elle paraît de nos jours plus largement célébrée et semble pas avoir subi trop gravement les méfaits de la réforme liturgique après le concile du Vatican de 1962. Cyrille Aillet, *Les Mozarabes, christianisme, islamisation et arabisation en péninsule ibérique (IXe-XIIIe s.)* Casa de Velasquez, Madrid 2010, 418 p.

79 *Missale mixtum*, opera Fr. Ant. Lorenzana. Abbé Migne *Patrologie latine* tome 85, com. 830-836.

80 *Breviarium Gothicum*, Migne *Patrologie latine*, vol. 86, col. 1193-1198.

81 La tenue d'un *placitum* mettant en présence les juges romain, franc et goth en 936 dans l'église Saint Jacques de Béziers semble contemporaine de la construction des églises dites à *chevet carré ou sur plan visigothique* dont certaines sont encore debout et en service dans les environs de Béziers. La liturgie gothique a pu demeurer en usage dans les environs de Béziers jusqu'à une époque tardive. H. Barthés et Serge Sotos, Documents inédits de l'histoire médiévale de Béziers, cartulaire de l'église Saint Jacques, à paraître.

82 Delahaye op.cit. 162 et suiv.

Geniès dans la fondation de la ville de Murcia par Todmir ou Tundemir, en 825, le fils de l'émir fondateur, malade et mourant, est ramené à la vie par l'invocation de Sant Ginès. Il faisait l'objet d'une vénération par des communautés musulmanes à la fin du XVe siècle et resta vénéré lors de la conversion des derniers musulmans de la région de Murcia au début du XVIe siècle. Le pape Paul III, naguère Alexandre Farnèse qui avait été évêque de Saint Pons de Thomières, confirma la liturgie de sa fête au 25 août en 1541⁸³.

Un sanctuaire d'origine probablement tardo-antique, a eu un certain renom dans la province de Murcia, près de Carthagène: *San Ginés de la Jara*. Ermitage et monastère à la fois, il passa des anciens ermites aux augustins puis aux franciscains avant de péricliter au début du XIXe siècle et tomber presque en ruine. Une vigoureuse restauration est en cours⁸⁴. Enfin on remarque que le prénom *Ginès*, voire au féminin *Ginesa* a été régulièrement porté en Espagne jusqu'à nos jours.

V. MARTYRE ET HISTORIOGRAPHIE.

La place de Prudence dans l'histoire est plus que celle d'un poète, du premier véritable grand poète chrétien de l'Antiquité. Il occupe également dans l'historiographie une place primordiale. Et dans cette place historiographique, le rôle qu'il donne aux martyrs et aux saints est novateur.

HISTORIOGRAPHIE CHRETIENNE.

Les chrétiens se sont passionnés pour l'Histoire. Dès la fin du IIIe siècle et la paix donnée à l'Eglise, deux tendances se sont dessinées, l'une en Orient l'autre en Occident, elle-même se subdivisant entre la tendance proprement romaine et la tendance provinciale.

A. EN ORIENT.

La réflexion sur l'interprétation chrétienne de l'Histoire commence avec l'évêque Eusèbe de Césarée né vers 315 et mort vers 341. Eusèbe (*le pieux* en grec) est de tradition hellénistique il écrit en grec. Il constate la transformation du monde consécutive à la bataille d'Actium, et l'instauration de l'Empire⁸⁵. César est le premier empereur romain, qui succède aux pouvoirs des divers successeurs lointains d'Alexandre le Grand. La République Romaine ne l'intéresse pas. Le christianisme et l'Empire sont deux faces du même dessein de Dieu: Incarnation et Empire, Incarnation du Christ dans l'Empire romain. Auguste et le Christ, monarchie et monothéisme: une même volonté divine sous deux aspects unifiant les humains par la Révélation de la Vérité, et unifiant politiquement l'humanité dans un seul Empire. Une théologie impériale se développe dès le règne de Constantin, l'Eglise et l'Empire sont définitifs et ils sont alliés. L'Empereur quittera Rome pour Constantinople sans préjudice. L'Alliance se continue dans le Seconde Rome jusqu'au XVe siècle. Le christianisme impérial russe recueillera avec la spiritualité, la

83 C. Garcia Rodriguez, *El culto de las santos en la Espana Romana y visigoda*, Madrid, 1966.

84 Alejandro Egea Vivancos, *El monasterio y las ermitas de san Ginés de la Jara, Cuadernos sobre religiosidad santuarios murcianos*, Murcia, 2004, 31 p. Nous remercions M. Ricardo Montes Bernárdez, de l'Asociacion de los cronistas murcianos, de sa précieuse communication sur le monastère de San Ginés de la Jara et le culte de s. Geniès en Espagne, spécialement dans la région de Murcia-Cartagena.

85 Les deux ouvrages majeurs d'Eusèbe de Césarée : *La Préparation évangélique, et l'Histoire ecclésiastique*.

théologie et la liturgie de Constantinople, la tradition de l'alliance toute Eusébiennne entre le Christ et l'Eglise dont il est le seul chef, et Moscou, Troisième Rome. Alliance entre le Tsar⁸⁶ et le Patriarche, alliance orageuse, puisque le Tsar supprimera le Patriarchat de Moscou. La première révolution russe de mai 1918 permettra son rétablissement pour une longue période de persécution sanglante sous le joug soviétique. Il est probable que le régime russe actuel, dans ses relations avec le Patriarche de Moscou et de toutes les Russies se place toujours dans la tradition Eusébiennne⁸⁷. On verra la fin ultime de la tradition historiographie orientale et ses implications dans les relations avec le Pouvoir en 1974, dans la déposition du dernier Empereur d'Ethiopie-Abyssinie, le *Négus* Hailé Sélassie 1er. Là encore, comme en Russie en 1917, une persécution sanglante frappera l'Eglise.

Dans cette historiographie, les saints sont les compagnons et commensaux du Christ, les intercesseurs auprès de Dieu pour les fidèles. L'Eglise orientale développera un culte très lyrique des martyrs et des saints, et suscitera des compositions littéraires et poétiques de très grande ampleur⁸⁸.

B. A ROME.

La même réflexion sur l'Histoire est plus tardive à Rome et en Occident. On la fait commencer avec s. Damase, pape de 366 à 384, et s. Jérôme qui fut son secrétaire de 367 à 369. A Rome la Révélation se diffuse au milieu de souvenirs bien plus anciens : le souvenir de la Monarchie primitive, de la République romain, la présence du Sénat prestigieux, dont les familles sénatoriales illustres sont peu à peu gagnées à la foi au Christ. Ici ce n'est pas l'Empire qui est prédestiné et qui contient la Révélation, mais l'*Urbs*, la Ville par excellence. Face à l'émigration de l'Empereur à Constantinople, les Sénateurs, païens comme chrétiens, et le clergé chrétien défendent un thème commun : la supériorité de la Ville⁸⁹.

S. Damase compose des œuvres malhabiles, certes, mais fondatrices : s. Pierre et s. Paul sont des citoyens majeurs de l'*Urbs*, venus pour elle, ils instaurent une *pietas* au sens antique. Ils ont créé un *pomaerium* chrétien semblable au *pomaerium* antique dont le chef visible de l'Eglise, l'évêque de Rome, ne pouvait sortir ni émigrer, comme jadis le flamme ou le *summus pontifex* le souverain pontife dont il finira par porter le nom. L'évêque de Rome parle *Urbi et orbi* à la Ville et au Monde. Au synode romain de 382, le pape Damase affirme la supériorité hiérarchique de la succession apostolique sur l'alliance avec l'Empire. La mystique du *Siège apostolique* la primauté de l'évêque de Rome comme successeur de s. Pierre ont été renforcés par les écrits de s. Jérôme et une foule d'autres. Les Empereurs résidant à Constantinople, les évêques de Rome deviendront de fait les *defensores civitatis*. Malgré les retours, les influences du relatif *eusébianisme* latin –notamment de s. Ambroise de Milan- l'action de deux papes de l'Antiquité s. Léon et s. Grégoire, tous deux qualifiés de *Grands*, ont établi le pape de Rome dans un rôle majeur, l'Empire et l'Empereur étant absents, voire ayant disparu⁹⁰.

86 Le mot *tsar* n'est autre que *César* modifié par la phonétique slave.

87 Hervé Inglebert, *Les romains chrétiens face à l'Histoire de Rome*, Etudes Augustiniennes, Louvain, 1996, 153 et suiv.

88 Les offices des saints dans l'Eglise byzantine sont réunis dans les livres des *Ménées*, ou livres des mois.

89 Inglebert, op.cit. p. 191.

90 Inglebert op. cit. p. 299 et du même : *Interpretatio Christiana, les mutations des savoirs (cosmographie, géographie, ethnographie, histoire) dans l'Antiquité Chrétienne* Etudes Augustiniennes, Paris 2001.

Il y eut certes des excès, surtout de langage, la doctrine du *dictatus papae*, la *théorie des deux glaives*, l'équilibre fragile entre l'Eglise et le monde et son Histoire ont connu des épisodes douloureux. La notion du Pape lié à Rome et à toute l'Histoire de Rome est fondamentale de l'Occident. L'exil de la papauté en Avignon, brève mais douloureuse parenthèse a été ressenti par la Chrétienté médiévale comme une rupture de la *Pax deorum* antique. En témoignent les fulgurantes paroles de Pétrarque dans la Lettre XII des *Sine Nomine* : *Maudit soit votre peuple o Jésus Christ etc...*⁹¹.

C. EN PROVINCES, OU L'ON RETROUVE PRUDENTIUS.

Prudence n'est pas romain *stricto sensu*. Il expose une considération plus provinciale de l'histoire. Dans le *Contre Symmaque* au sujet de l'autel de la Victoire au Sénat, il explique la religion romaine par l'evhémérisme⁹². Il met ensemble les principaux mythes de son temps : les dieux du paganisme, les triades des néo-platoniciens, il parle de la divinisation des astres et des éléments. Il décrit à Rome la période royale, la République, les conquêtes des Légions, une grandeur due aux hommes et non aux dieux impuissants. L'Empire est pour lui le meilleur régime, la domination de Rome est la condition de la paix, laquelle est nécessaire au Royaume de Dieu. L'Empire est partie intégrante du plan divin, mais il s'agit non de l'Empereur et sa cour, mais de la *Ville*, qui sous les rois, puis sous les consuls, puis sous les empereurs a exercé, elle seule, le véritable *imperium*. Or Rome, depuis l'édit de Carcalla en 212, est identique au Monde romain. Prudence a une conception globale de l'histoire romaine, conquête de la République et gestion impériale sont ramenées au désir divin favorable à diffusion de l'Évangile.

D. LA PLACE HISTORIQUE DES MARTYRS CHEZ PRUDENCE.

Le *Peristephanon* a une grande place dans l'historiographie chrétienne. Le cadre général des évocations historiques est celui de la pensée antique traditionnelle : les saints martyrs forment le Sénat de la cité chrétienne, le *conscriptus senatus*. Rome qui était naguère la Grande Babylone menacée dans l'Apocalypse, a accompli sa *renovatio* grâce aux martyrs, et affirme à présent son repentir des persécutions. Les dialogues entre les martyrs et les juges sont utilisés par Prudence pour confronter les arguments païens et chrétiens sur la puissance de Rome. Rome devenue chrétienne après avoir battu les rois et les peuples grâce à Crassus, Camille ou César, vainc désormais les idoles et les rites barbares grâce aux martyrs comme Laurent. Sous la plume de Prudence, s. Laurent développe le thème de la perfection chrétienne de Rome.

Choisi (*adlectus*) comme citoyen (*municeps*) de la Ville ineffable, sur les hauteurs où siège

La curie éternelle, tu portes la couronne civique. On voit ce héros brillant des perles étincelantes, et la Rome céleste le choisit comme consul éternel (*consul perenne*)⁹³.

Prudence renvoi à des siècles de tradition de la cité romaine, l'*adlectio*, était l'entrée au Sénat, l'assemblée des saints devient la Curie éternelle, Laurent porte la couronne civique et se voit nommé consul à perpétuité, *consul perenne*, ce qui est le privilège de l'Empereur.

91 Petrarque, *Sine nomine, Lettre XII*, traduit présenté et annoté par Rebecca Lenoir, Editions Millon, Grenoble, 2003, p.110,

92 Théologie des dieux par Evhémère : les dieux ne sont que des hommes illustres, auxquels les hommes ont conféré imaginativement des origines ou des pouvoirs supérieurs. C.f. Inglebert op.cit. 309-318.

93 Prudence, *Peristephanon*, hymne 2.

La conception provinciale de l'historiographie chrétienne que Prudence esquisse au début du IV^e siècle, et que s. Augustin portera à son apogée dans la *Cité de Dieu*⁹⁴, devient peu à peu celle des lettrés d'Occident : Sidoine Apollinaire, Cassiodore, les moines irlandais. Elle a été formulée par les évêques espagnols Eugène, Léandre, Isidore, tradition de savoir, de connaissance, de culture, qui deviendra avec la Renaissance Carolingienne, le fondement de la culture européenne.

L'Eglise d'Occident honorera aussi les martyrs dans sa liturgie. Les hymnes de Prudence sont toujours chantées, les *antiennes* et les *répons* des plus anciennes fêtes (s. Pierre et s. Paul, s. Laurent, ste Lucie, Ste Agnès...) sont tirées ou inspirées des *vitae* antiques. Toutefois les fêtes des martyrs, à la différence de la liturgie d'Orient, ne constituent pas un cycle autonome, elles se placent dans le cycle du temps, orienté et dirigée par les fêtes du Christ. Le cycle liturgique de l'Eglise d'Occident, dans ses variétés gothique, ambrosienne ou romaine, est une construction ouvragée, à la fois actualisation des mystères du salut et rappel incessant de l'Histoire des hommes⁹⁵.

Qu'est ce donc que *Rome chrétienne*, dont nous recherchons les traces, selon le témoignage de notre saint Geniès ? Relisons s. Paul aux Ephésiens : Ainsi donc vous n'êtes plus des étrangers (*hospites*) ni des passagers (*advenae*) mais vous êtes citoyens des saints (*cives sanctorum*) et habitants de la Maison de Dieu (*domestici Dei*)⁹⁶. Le texte latin évoque des notions juridiques :

*Non estis hospites et advenae sed estis cives sanctorum.
cives : citoyens, sanctorum : des saints.*

20 novembre 2005
Saint Geniès de Fontédit.

94 *De civitate Dei, libri XXII*, Edition Jean Divjak, Teubner, Strtgard et Lepizg, 1981-93 2 vol.

95 Henri Kellner, *L'Année ecclésiastique et les fêtes des saints (Eortalogia)* Lethielleux-Pustet Paris-Rome, 1910, 556 p.

96 Ephésiens, II, 19.

UNIVERSIDAD DE
MURCIA



edit.um

EDICIONES DE LA UNIVERSIDAD DE MURCIA

GRUPO DE INVESTIGACIÓN
«ANTIGÜEDAD Y CRISTIANISMO»

cepoAt

UNIVERSIDAD DE MURCIA
centro de estudios del
próximo oriente y la
antigüedad tardía

CM
CAJAMURCIA

2014-2015